

NEUFLIZE VIE

RAPPORT LTECV 2020

Loi Transition Energétique relative à la croissance verte
En application de l'article 173 du décret 2015-1850

Rapport sur l'exercice 2019



Sommaire

<i>Préambule</i>	3
A. Activité	4
A.1 Présentation de Neuflyze Vie	4
A.2 Mise en œuvre des critères ESG & climat	5
B. Politique d'investissement ISR	8
B.1. Méthodologie de Notation ESG des entreprises émettrices	8
B.2. Critères de sélection des fonds d'instruments non cotés	13
C. Investissements des fonds Euros	14
C.1 Notation du portefeuille obligataire	14
C.2 L'investissement en Actions	21
C.3 Investissement directement en lignes avec les actions de développement durable	25
C.4 L'investissement dans les projets d'Infrastructure Vertes	26
C.5 Autres investissements en non coté	27
<i>Conclusion</i>	29

Préambule

L'article 173 de la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (loi n°2015-992) a pour objectif d'accroître la transparence de l'action des investisseurs institutionnels et des sociétés de gestion dans la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et des risques climatiques dans leur politique d'investissement.

Cet article introduit de nouvelles exigences de reporting pour les acteurs assujettis. Ces derniers devront notamment communiquer, sur base annuelle, des informations sur les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique et sur les modalités de prise en compte, dans leur politique de risques comme dans leur politique d'investissement, de critères relatifs aux enjeux ESG. Ces dispositions visent à encourager les institutions financières à engager une réflexion plus poussée sur les défis associés au changement climatique pour leurs activités et de trouver les moyens d'y répondre.

Ces obligations élargies de publication sont applicables dès l'exercice clos le 31 Décembre 2019, pour publication au plus tard le 30 juin 2020. En complément, la « Task Force on Climate-related Financial Disclosures » du Conseil de la Stabilité Financière a recommandé une grille d'analyse qui s'appuie sur la segmentation en risques physiques et risques de transition.

La stratégie Climat de Neuflyze Vie est en droite ligne avec celle du Groupe ABN AMRO et de Neuflyze OBC. Le présent rapport a été élaboré en lien avec le rapport LTECV de Neuflyze OBC et le rapport Article 173 d'ABN AMRO Investment Solutions, disponibles sur leurs sites internet respectifs.

A. Activité

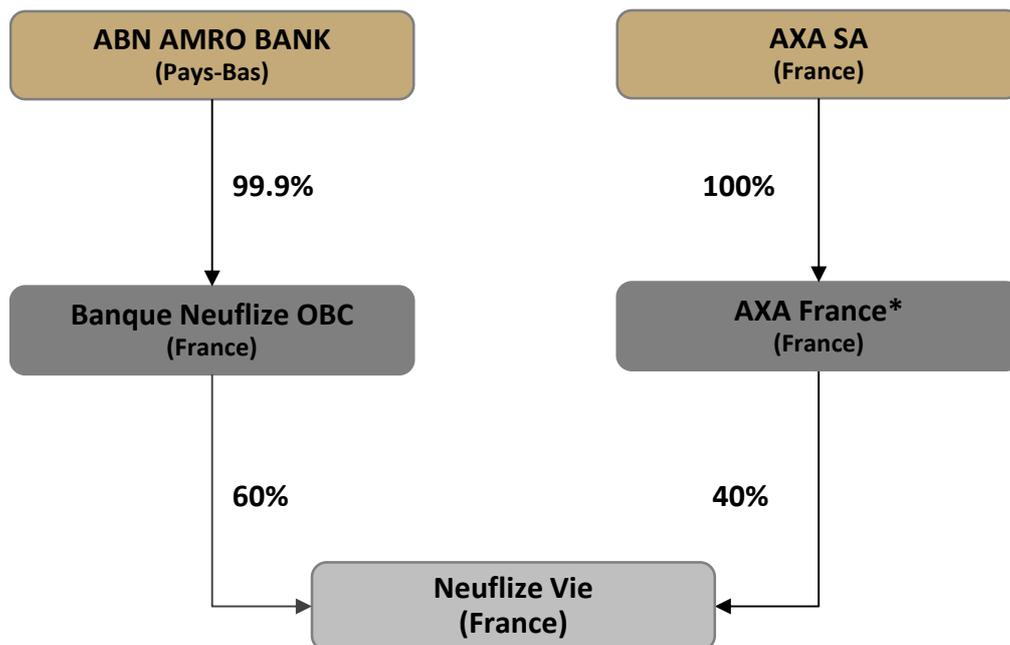
A.1 Présentation de Neuflyze Vie

Organisation

Historiquement née de l'union des expertises de banquier privé de Neuflyze OBC et d'assurance d'AXA en 1990, Neuflyze Vie est une société anonyme détenue depuis l'origine par la Banque Neuflyze OBC à hauteur de 60% et par le groupe AXA à hauteur de 40%, Neuflyze OBC étant elle-même détenue par le groupe ABN Amro.

La Compagnie exerce des opérations d'assurance vie, des opérations de capitalisation, ainsi que des opérations en liaison avec la constitution et la gestion des Provisions Mathématiques et des capitaux propres. Son activité est originale au regard de l'étendue de la gamme d'Unités de Compte proposées dans ses contrats permettant une gestion sur mesure de l'épargne de ses clients. Elle possède ainsi dans son bilan une des plus fortes proportions d'Unités de Compte du marché français, avec des Provisions Mathématiques réparties à peu près équitablement entre Unités de Compte et Fonds Euros, quand la proportion d'Unités de Compte sur le marché français est proche de 20%.

Organigramme juridique :



*Axa France Assurance & AXA France Vie

La Banque Neuflyze OBC est filiale à 99,99 % de la banque ABN AMRO, dont le capital est détenu à 70 % par l'État néerlandais. Neuflyze OBC est le 2^{ème} acteur de la banque privée en France.

AXA France Assurance est filiale à 100% d'AXA SA, groupe d'assurances s'adressant à plus de 103 millions de clients dans 64 pays (particuliers et entreprises) sur trois lignes d'expertise :

- Dommages ;
- Vie, Épargne, Retraite et Santé ;
- Gestion d'Actifs.

Activités

Neuflize Vie offre des produits d'assurance vie et de capitalisation à la clientèle patrimoniale de la Banque Neuflize OBC. La compagnie a toujours été résolument orientée vers les *High Net Worth Individuals* ou *Ultra High Net Worth Individuals* sur le marché de l'assurance vie haut de gamme en France.

La compagnie a pour vocation de servir une clientèle finale de souscripteurs patrimoniaux par l'intermédiaire de partenaires distributeurs clairement identifiés sur ce segment, dans une approche globale en leur offrant des solutions personnalisées, associées à des contrats sur mesure.

Selon ce principe et après s'être développé pendant une première période auprès des clients de la Banque Neuflize OBC, la Compagnie a su diversifier ses réseaux de distribution auprès de sociétés de gestion patrimoniale et des conseillers en gestion de patrimoine indépendants.

Avec près de 11Mds€ de Provisions Mathématiques, Neuflize Vie occupe une place de premier plan sur le marché des contrats personnalisés d'assurance vie et de capitalisation multi supports. Elle est un des leaders en termes de traitement des Unités de Compte (51% de Provisions Mathématiques en 2019).

A.2 Mise en œuvre des critères ESG & climat

Comme présenté dans la partie précédente, l'activité de Neuflize Vie en tant que compagnie d'assurance peut être séparée en deux grands volets :

- La **gestion du fonds Euro** - Investissements des primes d'assurance dans l'actif général de la compagnie qui doit offrir :
 - o Un **niveau de sécurité** visant à **garantir** à tout instant **le capital** engagé ;
 - o Un **niveau de rendement minimum** pour chaque exercice ;
 - o Un **niveau de liquidité** suffisant.
- L'offre de supports en Unité de Compte.

Gestion du fonds en Euro

La gestion du fonds en Euro est encadrée par une **politique des placements** visant à satisfaire notamment les **contraintes** nommées précédemment (**garantie du capital, liquidité, règles de comptabilité...**) mais aussi des **contraintes réglementaires** ayant un impact significatif sur le processus d'investissement de la compagnie comme Solvabilité 2.

L'activité d'investissement par la compagnie Neuflize Vie est donc encadrée par différents indicateurs qui visent à maîtriser les risques pris par la compagnie, et qui permettent d'assurer l'ensemble de ses engagements.

Compte tenu des ambitions affichées par le groupe ABN AMRO, Neuflize Vie souhaite renforcer sa démarche dans l'investissement responsable. En plus de son mandat de gestion avec Candriam (représentant 75% de son activité d'investissement dans le fonds euro et les fonds propres), Neuflize Vie souhaite s'engager en privilégiant les thèmes de **l'humain et de l'environnement**.

De ces thèmes, Neuflyze Vie a choisi d'utiliser les **objectifs de développement durables** (ONU) dans la mesure de ces actions futures tant par ses investissements, que par ses initiatives RSE. Par ailleurs, d'autres ODD à la croisée des chemins peuvent être identifiés et seront mesurés par la suite.

Lors de l'exercice 2018, Neuflyze Vie a transféré le **mandat de gestion des portefeuilles obligataires et d'actions cotées** du fonds en euros à la société de gestion Candriam, alors que ceux-ci étaient précédemment gérés par ABN AMRO Investor Services.

Candriam fait partie des pionniers de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) et de la prise en compte des caractéristiques ESG dans son processus de gestion puisque la société de gestion a lancé son premier fonds ISR en 1996. En 2006, Candriam a fait partie des premiers signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) proposés par l'Organisation des Nations Unies (ONU). La société de gestion est actuellement classée A+ par les PRI¹ et gère 29,7 Mds€ dans des fonds ISR, soit 27% des encours sous gestion au 31/12/2019.

Candriam bénéficie actuellement d'une équipe dédiée, constituée de 13 analystes spécialisés et indépendants. Candriam dispose de modèles internes sectoriels propriétaires, lui permettant de réaliser une notation ESG interne.

Distribution des Unités de Compte

Neuflyze Vie apporte à sa clientèle une des offres les plus complètes et les plus vastes du marché en matière d'investissement au travers d'Unités de Compte. En effet, à fin 2019, la compagnie proposait environ 4500 supports ouverts à la souscription. Au sein de ces supports, on retrouve environ 1200 titres vifs dont la moitié dispose de notes ESG. De plus, ce sont 29 fonds labellisés ISR qui sont référencés. Plus largement, Neuflyze Vie référence 263 fonds identifiés comme respectant une démarche ISR.

Neuflyze Vie a mis en avant les fonds et les valeurs ISR qu'elle propose. La liste des supports d'investissement disponibles dans ses contrats, qui est communiquée à l'ensemble des clients, identifie les investissements ISR et met en avant les notes ESG des titres vifs.

Par ailleurs, Neuflyze Vie a travaillé avec Neuflyze OBC pour proposer depuis 2011 une déclinaison ISR des orientations de gestion proposées à la clientèle du groupe qui souhaite confier un mandat d'arbitrage d'unités de comptes. Les mandats avec une orientation de gestion ISR représentent environ de 206 M€ de Provisions Mathématiques.

S'adressant à une clientèle patrimoniale exigeante, l'offre de la compagnie en unités de compte et en mandats de gestion se doit d'être la plus diversifiée possible que ce soit en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de thématiques sectorielles. Depuis le lancement de l'offre de mandats ISR, celle-ci n'a fait qu'augmenter d'année en année.

Les actions de développement durables prioritaires de Neuflyze Vie

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, Neuflyze Vie a défini 3 actions prioritaires par thèmes (Environnement / Humain) pouvant être déclinées dans sa stratégie d'investissement.

C'est en priorité ces actions que Neuflyze Vie souhaite défendre et mesurer avant ensuite de rapprocher leurs impacts sur les Objectifs de Développement Durables fixés par l'ONU. Ces actions seront directement menées et mesurées dans **l'investissement « non coté »**.

¹ PRI : Principles for Responsible Investments

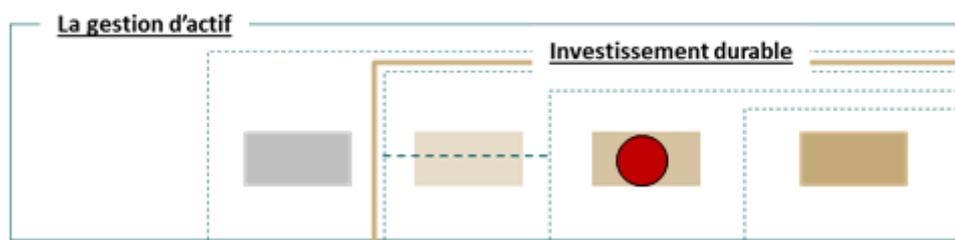
Les 3 actions relatives à l'**humain** :

- ❖ Favoriser l'éducation et l'accès à la culture
- ❖ Favoriser l'accès au logement et à l'eau
- ❖ Favoriser l'accès au soin et au maintien de la dignité

Les 3 actions relatives à l'**environnement** :

- ❖ Réduire les émissions de CO2
- ❖ Participer activement à la transition énergétique
- ❖ Préserver / Revitaliser la faune et la flore

Positionnement des 6 actions

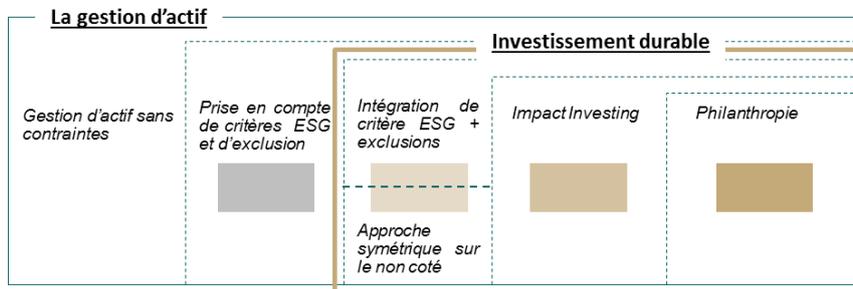


La gestion d'un fonds euro et des fonds propres d'une compagnie d'assurance vie ne permet pas d'effectuer la totalité de ses investissements visant à avoir un impact direct quant à ces actions. La préservation de la diversification, de la solidité financière de la compagnie sont des aspects nécessaires.

Cependant, et pour satisfaire à ses ambitions, une série d'engagements peuvent être pris quant au processus de due diligence, au processus de suivi de ses investissements, s'intégrant dans une démarche d'accélération et de meilleure prise en compte des enjeux de développement durable.

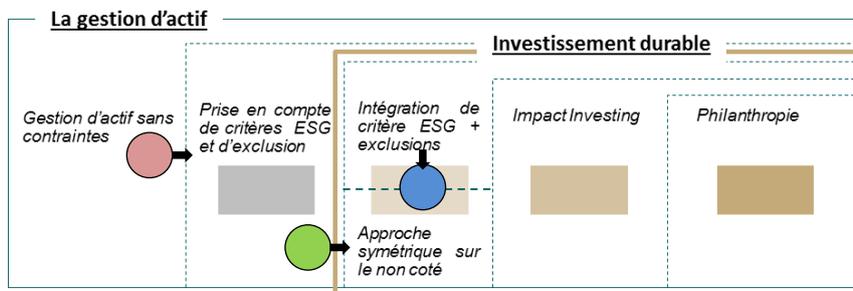
B. Politique d’investissement ISR

La gestion d’actif responsable peut se découper en 5 grandes catégories dans lesquelles Neuflyze Vie souhaite systématiquement se retrouver, quelle que soit la classe d’actif, dans son activité d’investissement.



L’objectif de Neuflyze Vie dans son activité d’investissement est aujourd’hui de **systématiquement se placer dans la zone identifiée comme étant de l’investissement durable**.

- Le **mandat Candriam**, par sa conception, par l’intégration de liste d’exclusion, de seuil d’activité controversée, et par l’application de filtres ESG sur tous les secteurs d’investissement se place dans la catégorie investissement durable.
- Le **mandat PERIAL** est en phase d’évolution. Le comité du label ISR vise à définir un label ISR pour les placements immobiliers. Le mandat déployé sera décliné de cette manière.
- Les **autres investissements** sur la gestion d’actifs en direct ne répondant pas aux exigences que Neuflyze Vie se fixe, notre but est d’avoir une démarche activiste pour qu’ils tendent vers l’investissement durable.



B.1. Méthodologie de Notation ESG des entreprises émettrices

La sélection des titres ESG de Candriam repose sur une triple analyse :

- Une analyse **Best in Class**
- Une analyse **normative**
- Un Contrôle de l’exposition aux **activités controversées**

Analyse Best in Class (BIC)

L’analyse **Best in Class (BIC)** repose sur la notation ESG des émetteurs. Elle consiste à sélectionner n’investir que dans **les 70% d’émetteurs d’un secteur offrant la meilleure notation**

ESG. L'avantage de l'approche Best in Class (BIC) par rapport à une approche Best in Universe (investir dans les x% d'émetteurs de l'univers l'investissement offrant la meilleure notation ESG) est de limiter la concentration du portefeuille sur certains secteurs, naturellement mieux notés d'un point de vue ESG (la technologie par exemple). L'approche BIC permet donc d'éviter une concentration des risques et **d'assurer un niveau de diversification suffisant** au portefeuille, élément essentiel à une gestion d'actifs efficiente.

Afin de garder un niveau suffisant de sélectivité absolue, Neuflyze Vie et Candriam ont convenu de mettre en place **un filtre BIC de 50%** (éliminant 50% des émetteurs les moins vertueux) dans les **secteurs de l'automobile et de l'énergie**.

Notation ESG des émetteurs

La méthodologie de notation ESG développée par Candriam combine une Micro de l'entreprise avec une approche Macro de long terme du secteur.

L'analyse Macro étudie l'exposition aux Grands Défis du Développement Durable du Secteur, en sachant que cela peut être source de risque pour certains secteurs et source d'opportunités pour d'autres :

- Changement climatique
- Surexploitation des Ressources
- Economies en développement
- Evolutions démographiques
- Santé & Bien-être
- Interconnectivité.

L'analyse Micro repose sur la gestion des parties prenantes :

- Clients
- Employés
- Environnement
- Fournisseurs
- Investisseurs
- Société

Candriam a développé un **modèle spécifique à chaque secteur**. Chaque score de notation ESG avec les parties prenantes à une **pondération différente dans chaque secteur** et chaque partie prenante est analysée au travers de **thèmes et d'indicateurs spécifiques au secteur**.

En ce qui concerne la **relation avec les Clients**, Candriam étudie les pratiques commerciales - telles que le comportement commercial et les éventuelles pratiques anti-concurrentielles - d'une part et la Gestion de la Qualité d'autres part – incluant la gestion de la relation client et l'assurance qualité et sécurité. Parmi les indicateurs pertinents concernant cet item, le nombre de plaintes, les amendes pour cartel ou la part des revenus couverts par une certification ISO sont notamment utilisés. Neuflyze Vie considère, comme Candriam, qu'une pratique responsable de relation avec la clientèle fait partie des **critères Sociaux créateurs de valeurs** à long terme pour l'entreprise et la société.

L'analyse de la **relation avec les salariés** faite par Candriam repose sur trois piliers : les relations avec le personnel, l'emploi et les conditions de travail. Les relations avec le personnel étudie la qualité du dialogue avec les employés, à l'aide d'indicateurs tel que la part des employés couverts par une convention collective. Sur les aspects d'emploi, Candriam porte une attention particulière à la diversité et aux discriminations, à la formation et la gestion des carrières et à la gestion du

changement. L'analyse des conditions de travail s'articule autour des horaires de travail, des rémunérations, de l'hygiène et de la sécurité. Par exemple, Candriam prend en compte le taux de fréquence et la gravité des accidents. Neuflyze Vie considère là aussi que des relations saines avec le personnel, des pratiques d'emploi juste et des conditions de travail dignes sont des **conditions nécessaires à la création de valeur par l'entreprise, tout en respectant les droits humains fondamentaux**.

L'analyse des fournisseurs est un enjeu essentiel. En effet, pour Candriam comme pour Neuflyze Vie, un groupe ne saurait être vertueux d'un point de vue ESG si ses fournisseurs ne le sont pas. Candriam intègre donc dans sa notation ESG les pratiques de travail et les politiques environnementales des fournisseurs des émetteurs, à la fois à l'aide de critères quantitatifs (taux de sites audités, etc.) et à l'aide de critères qualitatifs (charte ESG des fournisseurs, etc.). Candriam prend également en compte les relations de l'émetteurs avec ses fournisseurs, en s'assurant que les relations sont durables et équilibrés, notamment à l'aide du délai moyen de paiement fournisseurs.

L'analyse des relations avec la société intègre à la fois une **dimension sociale** et une **dimension de gouvernance**. Candriam intègre dans sa notation les interactions socio-économiques de l'entreprise, la sécurité des sites et l'accessibilité des produits/services. Les relations avec les pouvoirs publics sont également intégrées à la notation, notamment en termes de lobbying, de corruption et de conformité. Des événements tels que des amendes ou des sanctions pour corruption sont notamment prise en compte. **Neuflyze Vie partage cette volonté de promouvoir des pratiques de gouvernance saines**, porteuse de création de valeur à long terme pour les investisseurs et la société dans son ensemble.

La **notation de la gouvernance** prend également en compte les **relations avec les investisseurs**. Les principaux critères sont la responsabilité du conseil d'administration (part d'indépendance, organisation), l'audit, le reporting, les droits des investisseurs et la politique de rémunération des dirigeants. Les perspectives en termes de développement durable et en termes de rentabilité durable sont également prises en compte. Neuflyze Vie considère qu'une **gouvernance transparente et un modèle d'activité durable sont des conditions nécessaires à la création de valeur à long terme** pour les investisseurs, actionnaires comme créanciers.

Enfin, la **notation ESG de Candriam prend en compte l'impact environnemental** lié à l'activité de l'entreprise : consommation d'eau, émissions atmosphériques, énergie et impact sur le changement climatique, utilisation du sol, des matières premières et impact sur la biodiversité des déchets. En particulier, Candriam prend en compte l'utilisation faite des produits ainsi que leur recyclage. Un des indicateurs quantitatifs utilisé est notamment l'émission de CO2 par tonne produite. Neuflyze Vie partage la vision de Candriam selon laquelle le respect de **l'environnement est un enjeu majeur pour garantir un développement durable**, tant pour les générations futures que pour les parties prenantes de l'entreprises, en **évitant de détruire de la valeur d'entreprise** par des amendes, des controverses et en **maintenant une réputation vertueuse de l'entreprise** auprès du public.

Analyse Normative

L'analyse normative menée par Candriam est approuvée par Neuflyze Vie. Elle consiste à vérifier le respect, par les entreprises émettrices de titres financiers, des **10 principes du pacte Mondial des Nations-Unis** couvrant :

- Les **Droits de l'Homme**
- Les **Droits du travail**
- L'**Environnement**
- La **Lutte contre la corruption**

L'analyse permet d'identifier les incidents et la réponse de l'entreprise. Certains **émetteurs sont alors exclus de l'univers d'investissement** s'il existe des **preuves de violations significatives et répétées** des principes du Pacte Mondial des Nations-Unies de leur part, et qu'aucune réponse appropriée ni modification de comportement n'a été adopté.

Pour évaluer la gravité de chaque violation, l'analyse normative combine différents paramètres :

- **La proximité dans le temps d'une violation** : seules les infractions durant les trois dernières années ou antérieure à 3 ans mais perdurant à ce jour sont retenues.
- **La crédibilité des sources d'information** : la nature des sources d'information (journaux, organisation internationale, ONG) est étudiée ainsi que **l'état d'avancée procédurale** par ordre de gravité : allégation, investigations, poursuites judiciaires, jugement.
- **Importance de l'incident** : est à la fois évaluer sur des critères qualitatifs comme les amendes les dommages et intérêt mais également qualitatifs comme l'exposition à l'opinion publique avec le nombre de communiqué de presse, la diffusion télévisuelle ou les campagnes des ONG.
- **Caractère répétitif de l'incident** : le nombre de violation au cours des 3 dernières années est pris en compte.
- **Gestion de l'incident par l'entreprise** : la reconnaissance est un facteur atténuant tandis que le déni est un facteur aggravant. La mise en œuvre de stratégies de règles favorisant les bonnes pratiques avant la violation est également un facteur atténuant. Le développement et l'amélioration des règles en réponse à la violation peut également être un facteur atténuant.

Sur la base de ces critères, Candriam attribue trois niveaux de notations aux allégations ou violations des quatre domaines du Pacte Mondial :

- **Vert** : aucune preuve de violations répétées ou significatives du Pacte Mondial des Nations Unies ;
- **Orange** :
 - Certaines preuves de violations répétées des principes du Pacte Mondial mais qui ne semblent pas être significatives
 - Certaines de violations significatives des principes du pacte Mondial mais qui ne semblent pas être répétées
 - Certaines preuves de violations répétées et significatives des principes du Pacte Mondial mais l'entreprise a pris des mesures appropriées
- **Rouge** : importantes preuves de violations répétées et systématiques des principes du Pacte Mondial et l'entreprise n'a pas réagi de façon appropriée.

Les entreprises avec un « **Rouge** » attribué dans un des quatre domaines du Pacte Mondial sont **exclues de l'univers d'investissement**.

Exposition aux activités controversées

Outre cette analyse normative, Candriam mène un contrôle des activités controversées.

D'une part, dans le cadre du mandat, les entreprises impliquées dans la production ou la vente de mines antipersonnel, de bombes à sous munitions, d'uranium appauvri et/ou d'armes chimiques, nucléaires ou biologiques sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, quelques soient les niveaux de revenus concernés.

Par ailleurs, le mandat prévoit des seuils d'exclusion sur certaines activités controversées. Certains seuils sont fixés par Candriam, d'autres par ABN Amro. Le tableau ci-dessous présente ces niveaux d'exclusion :

Activités controversées	Seuil d'exclusion
Activités dans les régimes oppressifs	Large présence dans des régimes hautement oppressifs
	Revenus > 1%
Contenu pour adultes	Revenus > 5%
Test sur animaux	Violation de la législation
	Politique responsable en l'absence d'obligation légale
Jeux de hasard	Revenus > 5%
Modification générique	Revenus > 10%
Tabac	Revenus > 5%
Charbon thermique	Revenus d'exploitation du charbon
	Revenus de la génération d'électricité > 5%
Fourniture d'animaux	Revenus > 5%
Artic Drilling	Revenus > 5%
Gaz de schiste	Revenus > 5%
Sable bitumineux	Revenus > 5%

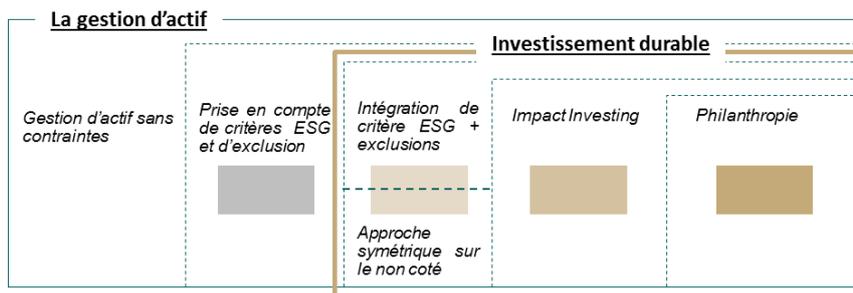
B.2. Critères de sélection des fonds d'instruments non cotés

La majorité des investissements non cotés réalisés par Neuflyze Vie n'appartiennent pas « directement » au champ d'actions que la compagnie s'est fixée. Par ailleurs, il apparaît difficile de n'avoir que des actifs appartenant à cette zone.

Afin de maintenir un champ d'investissement suffisamment large, une diversification suffisante qui ne remettra pas en cause la solidité du fonds euro, **Neuflyze Vie en 2019 a fixé des conditions d'exclusions systématiques et d'intégration des critères ESG.**

Ces nouvelles règles sont devenues **systématiques dans le processus d'investissement** et seront:

- Communes à toutes les sociétés de gestion avec lesquelles nous travaillons
- Différentes selon les classes d'actifs.



Règles éthiques, exclusions et prise en compte de l'ESG dans les sociétés de gestion

- Aucun investissement réalisé avec une société de gestion ayant reçu une amende / sanction de l'AMF dans les 5 années.**
- Ne travailler qu'avec des sociétés de gestion signataires des PRI.**
- S'assurer du code de conduite en place chez les contreparties avec lesquelles nous travaillons, des sujets concernant l'égalité des salaires, l'égalité des sexes, et plus largement du traitement des collaborateurs.**
- Respect a minima des global compact de l'ONU.**

Ces règles constituent notre **socle d'exclusion normative**. Nous attendons de la part des sociétés avec lesquelles nous travaillons, l'existence de principes déontologiques, définitivement ancrés dans l'ADN de l'ISR.

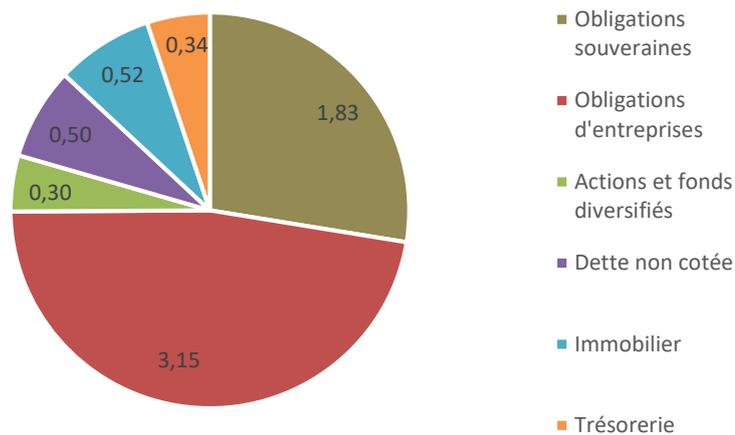
- Existence d'une approche ESG** (et analyse de celle-ci) dans le processus d'investissement de la société de gestion. Et capacité de reporting sur ces sujets ;
- Règles spécifiques « de dispersion »** en fonction de la classes d'actifs ;
- Pour le cas du PE et Private Debt, existence d'un dispositif d'engagement de la société de gestion auprès des compagnies, visant à améliorer leur prise en compte des aspects ESG.

Ce socle de critère évoluera dans le temps, en fonction aussi de la capacité des entreprises à remonter ces informations. Enfin, **les AM ne respectant pas ses critères** et avec lesquels nous travaillons déjà devront **être suivis** et nous devons **démontrer** en quoi nous les avons **incités à évoluer**.

C. Investissements des fonds Euros

Les placements de la Compagnie en représentation de ses Fonds Euro et de ses Fonds Propres sont composés principalement d'obligations, d'actions, de trésorerie, de produits de dettes et d'immobilier. Le graphique ci-dessous présente au 31/12/2019 la composition des placements sur ce périmètre par grandes classes d'actifs :

Répartition des actifs de Neuflyze Vie en Milliards d'euros



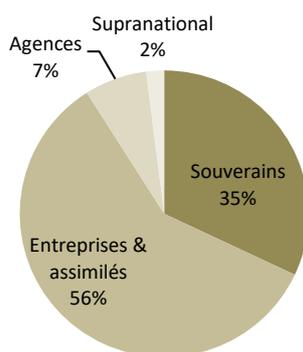
Pour la gestion de ses investissements, Neuflyze Vie a confié différents mandats de gestion présentés plus haut. De par cette organisation et la mise en place de mandats de gestion sur les différentes classes d'actif, Neuflyze Vie peut profiter des compétences nombreuses et de la connaissance des enjeux ESG de ses partenaires.

Compte tenu de la diversité des classes d'actifs dans lesquelles investit Neuflyze Vie, la récupération de données homogènes et leur analyse ne peut se faire selon une approche unique. Plus des $\frac{3}{4}$ du portefeuille étant constitué de titres obligataires Neuflyze Vie a travaillé avec Candriam à l'intégration des données ESG et Carbonne dans le suivi de ces actifs. Cette approche a également été menée sur les positions actions gérées également par Candriam. Concernant les actifs « de diversification » l'approche est différente puisque ces investissements sont principalement réalisés au travers de fonds.

C.1 Notation du portefeuille obligataire

Au 31 décembre 2019, le portefeuille obligataire de Neuflyze Vie est en majorité constitué d'obligations d'entreprises (47%), suivi par les obligations souveraines (28%).

Allocation du portefeuille obligataire



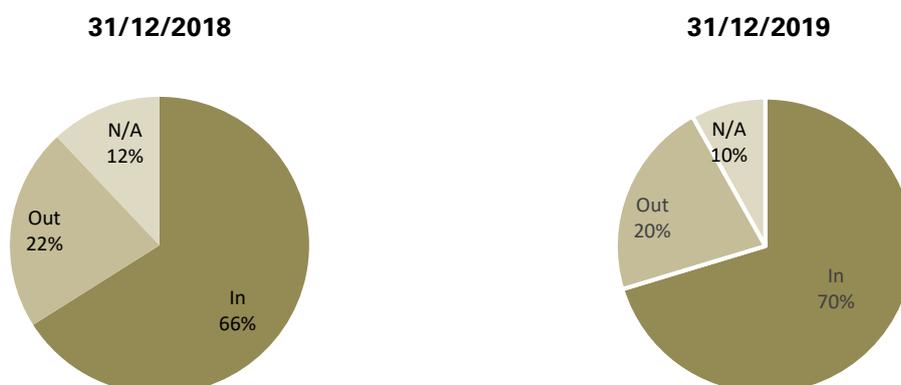
Notation ESG des obligations d'entreprise

Les obligations d'entreprises sont une composante majeure de l'investissement des assureurs. Depuis la mise en place du mandat de gestion, Candriam assure la notation ESG et les filtres sur le portefeuille et l'univers d'investissement de Neuflyze Vie. Il ressort qu'au 31 décembre 2019, **70,8% (contre 66% au 31 décembre 2018) des obligations d'entreprises détenues passent le filtre Best In Class (BIC) de Candriam**. A l'inverse, **20% des obligations (contre 22% au 31/12/2018) ne passent pas le filtre**, ces obligations sont dites « **Out** ». Il s'agit de titres détenus avant la mise en place avec Candriam, que Candriam a identifié comme ne respectant pas les filtres du mandat.

Ces titres dits « Out » sont détenus en général jusqu'à maturité, en raison des contraintes de Gestion Actif-Passif (ALM) de Neuflyze Vie. Dans certains cas, Candriam peut vendre ces titres avant la maturité si une opportunité de marché se présente. Il est en revanche impossible pour Candriam de réinvestir dans de nouvelles obligations des émetteurs concernés. **Aucun investissement 2019 n'a été réalisé sur des titres n'appartenant pas à l'univers BIC**, comme prévu par le mandat.

Il est également à noter que **10% du portefeuille n'est pas encore noté** par les équipes de notation ESG de Candriam. Le taux de couverture du portefeuille augmente au fil des mois. Là encore, il s'agit de titres « hérités » du passé, puisque Candriam ne pourrait réaliser de nouveaux investissements dans des titres sans une notation ESG préalable.

Eligibilité du portefeuille obligataire (source Candriam)

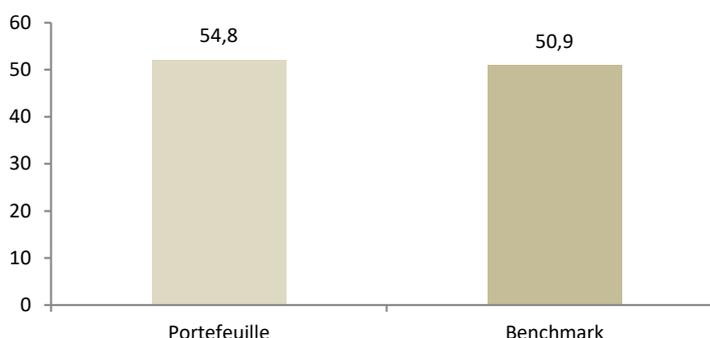


La **notation ESG globale** du portefeuille obligataire Corporate s'élève à **54.78**, en hausse de 2,7 points par rapport à fin 2018.

En imposant un filtre BIC de 70% sur les secteur, cette notation globale devrait tendre à augmenter au fur et à mesure de l'écoulement des anciens titres et des réinvestissements de Candriam dans des émetteurs offrant une meilleure notation ESG.

Score ESG

(source: Candriam)



Le tableau ci-dessous présente les scores ESG par secteur dans le portefeuille. Nous constatons que les secteurs de l'Assurance, des Technologies et des Télécommunications présentent le score ESG le plus élevé, supérieur à 85 (seul le secteur de l'assurance avait un score supérieur à 85 fin 2018).

Inversement, le secteur Constructions & Matériaux affiche le score ESG le plus faible, légèrement supérieur à 30, notamment du fait de l'inéligibilité de Lafarge et Hochtief. Là encore, pondéré par les poids dans le portefeuille les secteurs les plus pénalisant sont les services aux collectivités, le secteur pétrolier, et celui des biens et services industriel, suivis des secteurs Constructions & Matériaux et Services financiers.

Source : Candriam	Score ESG	Poids
Banques publiques	63,0	0,25%
Obligations sécurisées	60,8	0,31%
Immobilier	71,7	1,84%
Banques	61,6	15,74%
Services financiers	42,3	3,57%
Assurance	81,0	0,34%
Ressources de base	60,0	0,11%
Chimie	68,0	0,84%
Automobiles	53,7	2,71%
Alimentation & Boissons	57,0	2,94%
Biens & services personnels	36,8	1,34%
Média	44,9	1,34%
Distribution	46,1	0,66%
Voyages & Loisirs	42,0	1,71%
Santé	66,1	2,56%
Construction & Matériaux	35,9	0,96%
Biens & services industriels	49,4	5,65%
Technologie	88,0	0,47%
Télécommunications	84,3	1,21%
Services aux collectivités	35,6	4,74%
Pétrole & Gaz	34,6	2,56%
Total	54,8	

Source : Candriam

Le score Micro du portefeuille s'élève à 58,04, en hausse de 3 points par rapport à fin 2018. La composante Employés affiche la note la plus élevée. A l'inverse, les composantes fournisseurs et Investisseurs sont celles avec les scores les plus faibles.

Dans le détail (voir tableau ci-dessous), nous constatons que les secteurs de l'assurance et les banques publiques sont les secteurs présentant le score Micro le plus élevé.

Seul secteur affichant un score inférieur à 50, les Services aux collectivités sont pénalisés par une exposition à Origin Energy dû notamment à une exposition au charbon thermique.

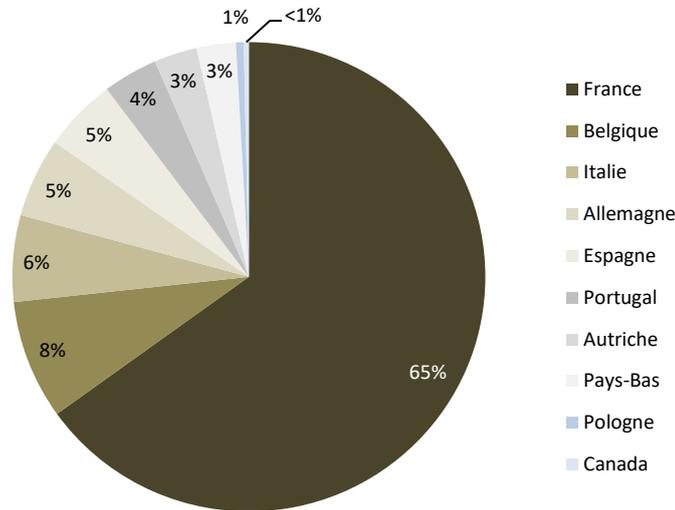
	Employés	Environnement	Clients	Fournisseurs	Investisseurs	Société	Scores globaux
Banques publiques	59,3	67,3	58,8	50,0	69,5	80,8	66,2
Obligations sécurisées	59,5	68,3	67,7	50,0	46,3	64,8	60,9
Immobilier	50,3	69,2	63,0	56,1	69,9	46,1	64,3
Banques	64,6	69,7	62,9	50,0	51,7	60,2	60,0
Services financiers	48,8	52,8	55,9	48,4	61,7	62,9	57,2
Assurance	53,9	52,0	57,0	49,6	59,2	55,8	55,9
Ressources de base	72,3	65,1	50,0	62,8	88,8	92,8	72,5
Chimie	67,2	66,2	58,5	68,1	48,8	64,7	60,7
Automobiles	59,6	46,5	53,8	56,2	53,9	40,6	52,3
Alimentation & Boissons	48,3	59,9	54,2	59,2	48,1	54,2	54,0
Biens & services personnels	61,7	53,1	42,9	54,4	51,0	46,4	51,5
Média	60,0	51,0	54,5	54,7	49,8	53,3	54,3
Distribution	50,1	52,2	46,6	49,2	58,4	48,6	50,6
Voyages & Loisirs	59,4	48,3	52,3	55,4	58,7	47,7	53,8
Santé	60,4	60,5	49,9	59,5	52,9	61,7	55,8
Construction & Matériaux	52,0	55,4	45,7	49,4	47,2	51,8	49,6
Biens & services industriels	55,2	52,7	51,6	53,3	53,1	50,0	53,2
Technologie	71,6	59,7	72,4	51,6	41,0	52,8	60,4
Télécommunications	58,7	56,9	59,6	72,0	57,4	54,2	58,78
Services aux collectivités	51,2	47,1	49,0	46,4	46,3	51,4	48,4
Pétrole & Gaz	59,5	59,2	53,1	48,3	61,2	55,9	58,6
Total	57,7	57,1	54,2	52,3	53,7	53,8	55,1

Source : Candriam

Dette Souveraine

Comme la majorité des assureurs français, Neuflyze Vie possède en portefeuille un grand nombre de titres obligataires souverains. Cette poche représente environ 1.5 Milliards d’euros de l’actif de Neuflyze Vie et est décomposée comme suit :

Répartition par pays de notre poche taux souverain



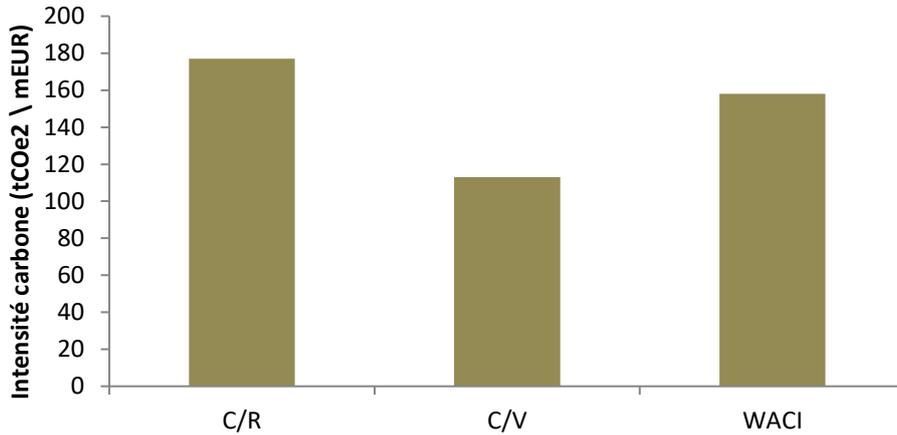
L’ensemble des obligations souveraines dans lesquelles Neuflyze Vie a investi ont été émises par des pays signataires de l’accord de Paris (COP21).

En ce sens, les futurs investissements réalisés sur des titres émis par des pays seront particulièrement suivis lors des prochains exercices. En effet, les engagements pris par les états signataires de la COP21 feront l’objet d’un suivi au sein de la gestion des placements, et des actions de cessions d’actifs pourront être envisagées dans le cas où leurs engagements ne seraient pas respectés.

Analyse de l'impact carbone du portefeuille obligataire

A l'instar des critères ESG, le portefeuille d'actions et d'obligations de Neuflyze Vie fait l'objet d'un suivi de l'impact carbone :

Empreinte carbone du portefeuille obligataire
(source Candriam)

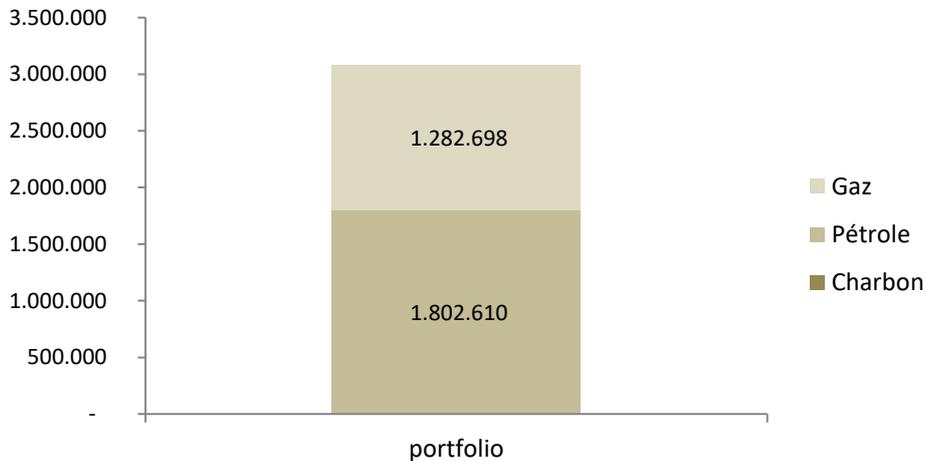


C/R : Empreinte carbone (tonnes de CO2e / M€ de CA détenu)
C/V : Emissions par million investi (tonnes de CO2e / M€ investi)
WACI : moyenne pondérée des intensités carbone
 Source : Candriam, Trucost, taux de couverture : 75,53%

Les émissions totales s'élèvent à 191 970 tonnes, en **recul de 47% par rapport à fin 2018**. On observe aussi un fort recul de **l'empreinte carbone -41%** en M€ CA et de -39% en M€ investi. C'est la sélection des titres dans les secteurs, Matériaux, Energie, Services aux collectivités et Industrie qui contribue le plus négativement à l'empreinte carbone.

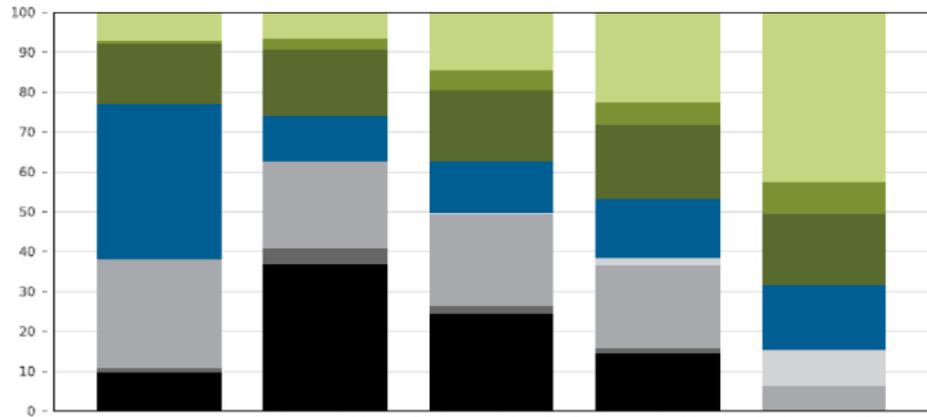
Parmi les émissions de CO2 liées aux potentiels stranded assets, celles liées au charbon ont disparu du portefeuille. Sur tout le portefeuille, nous passons d'un volume d'émission de 11,6 millions de tonnes de CO2 à 3,1 millions de tonnes de CO2 soit une baisse de plus de 70%.

Emissions potentielles détenues des réserves
(en tCO2, source : Candriam, Trucost)



Le portefeuille a également fait l'objet d'une analyse par rapport au scénario 2 degrés. Par rapport au scénario 2030, le portefeuille affiche déjà un alignement pour la part charbon. La part du gaz naturel a augmenté par rapport à fin 2018 et reste trop élevée, tout comme celle du nucléaire (39% contre 15%), au détriment de celle des sources d'énergies renouvelables.

En comparaison au scénario 2 degrés 2050, le portefeuille affiche un % de GWh issu de sources renouvelables et d'énergies alternatives proche de celui de fin décembre 2018 de 61,77% contre un objectif de 84,63%.

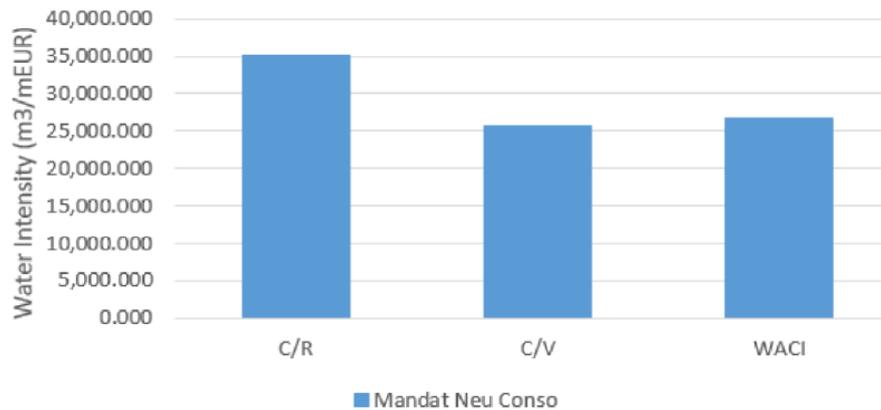


	Portfolio	IEA (World) 2016 2 Degree Scenario	IEA (World) 2025 2 Degree Scenario *	IEA (World) 2030 2 Degree Scenario *	IEA (World) 2050 2 Degree Scenario *
Other renewables	6.71%	6.39%	14.60%	22.31%	42.52%
Biomass	0.73%	2.63%	4.65%	5.92%	7.91%
Hydroelectric	15.14%	16.67%	17.84%	18.18%	17.91%
Other sources (incl. landfill gas)	0.03%	0.05%			
Nuclear	39.16%	11.14%	12.97%	15.06%	16.29%
Fossil energy with CCS		0.04%	0.19%	1.62%	8.98%
Natural Gas	27.06%	21.94%	23.07%	21.04%	6.04%
Petroleum	1.45%	3.84%	2.00%	0.98%	0.27%
Coal	9.73%	37.31%	24.68%	14.94%	0.08%

Source : Candriam, Trucost

Empreinte eau du portefeuille

La consommation totale d'eau s'élève à 43 821 830 m3 et est en recul de 7,5% par rapport à fin 2018. L'empreinte eau a diminué de 12,5% exprimée en M€ CA.

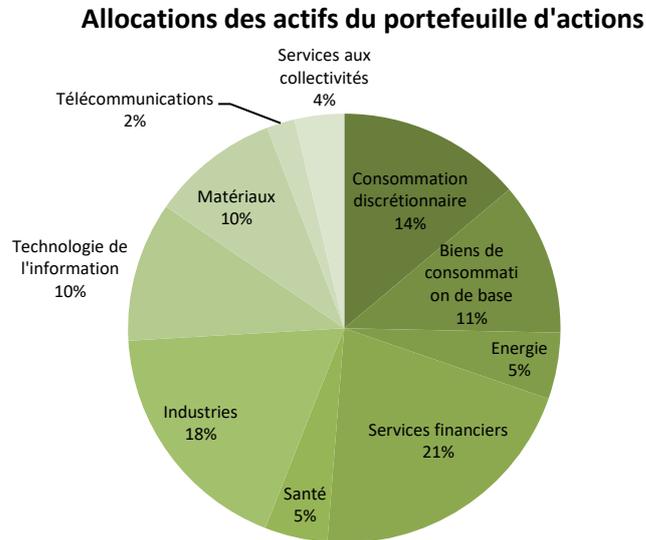


C/R: Empreinte Eau (m3/mEUR CA détenu)
 C/V: Emissions par million investi (m3/mEUR investi)
 WACI: Moyenne pondérée des intensités eau
 Taux de couverture : 75.53%

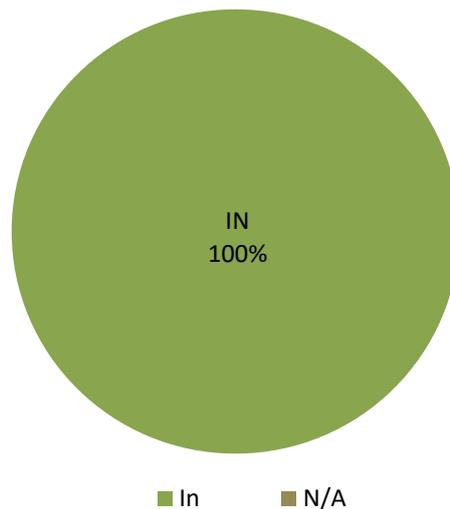
Sources : Trucost

C.2 L'investissement en Actions

Le portefeuille d'actions listées détenue par le fonds dédiés Neuflyze Vie Opportunités, présentent une allocation équilibrée entre les différents secteurs d'activités :



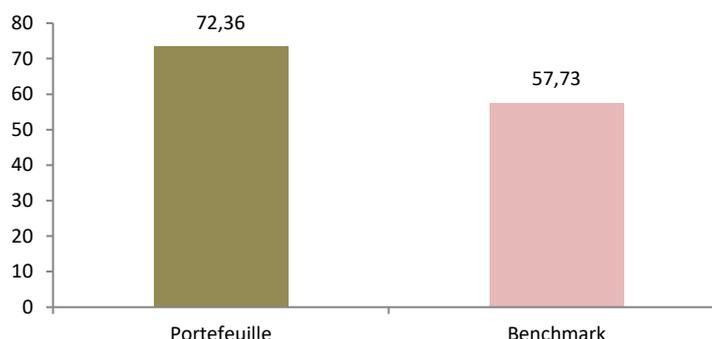
La part d'actions éligibles – tant sur les aspects Best In Class que sur les analyses normatives, est de 100%. En effet, il n'y avait au 31 décembre 2019 aucune entreprise non éligible pour risques normatifs. Compte tenu des contraintes du mandat, ceci devrait rester vérifiée sauf en cas de dégradation normative d'un émetteur. Dans une telle situation, Neuflyze Vie et Candriam pourrait être amenée à solder une telle position, conformément à la démarche activité qu'elles entendent mener dans le cadre du partenariat.



La note ESG de Neuflyze Vie Opportunités s'élève à 72.36, niveau significativement supérieur à l'indice de référence qui affiche une notation globale de 57,73.

ESG Score

(source: Candriam)



Dans le détail, les secteurs Technologies de l'information, Télécommunications, Services aux collectivités et Santé ont les notes ESG les plus élevées, supérieures ou proche de 80. Suite à la cession de positions non éligibles dans les secteurs Energie et Matériaux, aucun secteur ne présente une note inférieure à 50. Le score le plus faible (55,26) est celui affiché par le secteur de l'Energie.

	Score ESG	Poids
Energie	55,26	5%
Matériaux	67,38	10%
Industries	67,33	18%
Consommation discrétionnaire	64,65	14%
Biens de consommation de base	74,87	12%
Santé	79,94	5%
Services financiers	78,57	21%
Technologie de l'information	79,73	10%
Télécommunications	80,00	2%
Services aux collectivités	84,17	4%

La note Micro du portefeuille surperforme l'indice avec un score de 60,57 contre 57,47 pour l'indice. La note est tirée vers le haut par la note des domaines Fournisseurs et Employés. Les secteurs Services aux Collectivités, Energie, Services financiers et Consommation discrétionnaire affichent les notes Micro les plus élevées, supérieures à 60.

Note Micro	Employés	Environnement	Clients	Fournisseurs	Investisseurs	Société	Score Globaux
Energie	65,53	63,49	59,97	61,94	62,35	66,71	64,23
Matériaux	57,68	57,24	55,47	62,16	56,37	60,21	57,01
Industrie	52,99	51,61	52,26	55,98	50,71	48,9	51,86
Consommation discrétionnaire	70,57	59,87	58,01	65,78	56,82	60,34	61,57
Biens de consommation de base	60,09	64,79	60,17	65,2	52,71	63,05	60,58
Santé	61,45	59,76	60,64	66,81	54,55	61,83	59,93
Services financiers	63,8	64,92	62,61	49,59	67,97	61,96	63,46
Technologie de l'information	63,07	66,21	55,63	61,11	56,51	56,66	59,73
Télécommunication	63,14	64,97	52,45	64,51	54,25	53,27	57,32

Services aux collectivités	67,77	71,64	60,86	85,3	61,61	63,92	66,41
Portefeuille							60,57

Le score Macro du portefeuille surperforme celui de l'indice avec une note de 2,69 contre 1,72 pour l'indice. Ce score est possible grâce aux défis Economies en développement, Interconnectivité et Evolution démographiques qui affichent des scores positifs et compensent les scores négatifs observés pour les défis environnementaux.

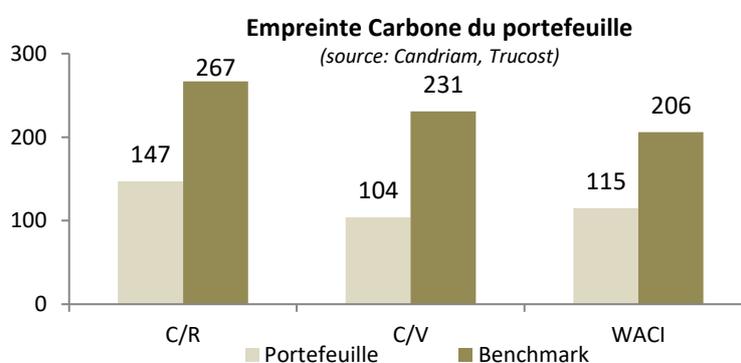
Les secteurs Santé, Technologie et Télécommunication affichent les notes Macro les plus élevées alors le secteur Energie enregistre le score le plus négatif malgré des cessions destinées à améliorer l'empreinte ESG des titres du secteur détenus dans Neuflyze Vie Opportunités.

Notes Macro	Changement climatique	Surexploitation des ressources	Santé & bien-être	Evolution démographique	Economies en développement	Inter-connectivité	Score globaux
Energie	-4,49	-4,49	0	0	-4,51	0	-13,48
Matériaux	-1,75	-1,98	-0,92	0	4,15	0	-0,5
Industrie	-1,48	-1,38	-0,52	0	3,47	3,39	3,48
Consommation discrétionnaire	-1,49	-2,25	0,35	0,48	2,27	0,46	-0,19
Biens de consommation de base	-1,49	-1,89	-1,91	0	4,186	0	-1,11
Santé	-0,22	-0,22	3,91	3,98	3,43	0	10,89
Services financiers	0,8	-0,37	0	0,67	1,64	0,6	3,35
Technologie de l'information	1,92	3,05	0	0	4,38	1,86	11,22
Télécommunication	2	1,52	-1	0	4,48	7	14
Services aux collectivités	2	0	-2	0	4	0	4
Total							2,69

Source : Candriam

Analyse de l'impact carbone du portefeuille d'actions

Les émissions totales s'élevaient à 7593 tonnes (augmentation de 20% par rapport à 2018) mais restent inférieures de 55% à celles de l'indice (16 596 tonnes). L'empreinte carbone exprimée en millions d'euros de chiffre d'affaires et en millions d'euros investis est inférieure de respectivement 45% et 55% par rapport à l'indice de référence. C'est la faible exposition aux secteurs des services aux collectivités et la sélection de titres au sein du secteur Matériaux qui avantagent l'empreinte carbone du portefeuille.



C/R : Empreinte carbone (tonnes de CO₂e / M€ de CA détenu)
C/V : Emissions par million investi (tonnes de CO₂e / M€ investi)
WACI : moyenne pondéré des intensités carbone
 Source : Candriam, Trucost

Analyse de l'impact eau du portefeuille d'actions

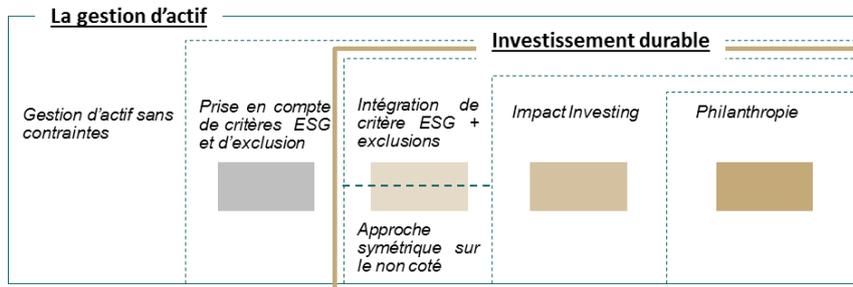
La consommation total d'eau du portefeuille d'actions s'élève à 846 945 m3, en fort recul par rapport à fin 2018 (divisé par 2) et est inférieure de 60% à celle de l'indice (2 116 925 m3). L'indice a quant à lui vu sa consommation diminuer légèrement.

Cette réduction de la consommation absolue se reflète dans une empreinte eau inférieure de 51% en M€ CA et de 60% en M€ investi par rapport à l'indice.

C'est le secteur Services aux collectivités qui contribue le plus à cette surperformance, à la fois par sa sous pondération par rapport à l'indice et par la sélection de titres (Iberdrola) au sein du secteur.

C.3 Investissement directement en lignes avec les actions de développement durable

L'ensemble des actifs répondant aux actions sont ceux dont les sous-jacent ont un **impact positif** et **mesurable**.



A fin 2019, Neuflyze Vie a investi **72 M€ dans des fonds ayant notamment pour but de réduire les émissions de CO2**, dont 50 M€ dans des fonds immobiliers et 22 M€ dans des fonds d'infrastructures vertes. Ces investissements participent activement à la **protection de l'environnement**.

Dans le cadre de sa gestion des placements immobiliers, Neuflyze Vie porte une attention particulière à la qualité énergétique des actifs dans lesquels elle investit. En effet, dans le cadre de la sélection de fonds immobiliers, la déclinaison de la stratégie d'investissement prend en compte la qualité des immeubles, bureaux, commerces ou parcs logistiques : plus de 90% des actifs sous-jacents sont qualifiés de grade A ou grade A+².

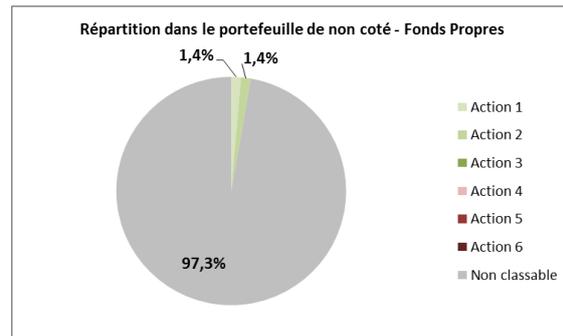
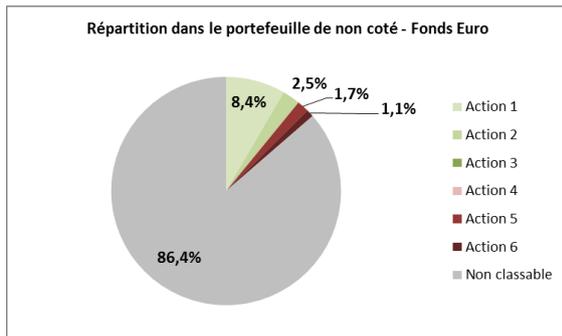
Neuflyze Vie s'est également engagé à investir 30 M€ dans un **Fonds de Logements Intermédiaires** (FLI) proposé par la société AMPERE Gestion, filiale de CDC Habitat, premier bailleur en France, et premier gestionnaire de logements intermédiaires et logements sociaux. Cet investissement a pour but de **favoriser l'accès au logement**, en contrepartie d'un rendement espéré raisonnablement plus faible que les fonds immobiliers classiques.

Un second « Vintage » du fonds a été lancé par la société de gestion, et Neuflyze Vie a renouvelé le même montant d'engagement que pour le premier fonds : 30 M€.

Par ailleurs, Neuflyze Vie a investi dans un fonds d'impact immobilier visant à mettre à disposition des appartements au profit d'association comme le SAMU SOCIAL ou encore Habitat et Humanisme, pour un montant de 20 M€.

Enfin, Neuflyze Vie a investi dans des **résidences seniors**, ayant pour but de recréer de la vie sociale pour cette tranche de la population trop souvent touchée par l'isolement. A fin 2019, Neuflyze Vie était investi dans **trois fonds de résidences services senior**, pour une **Valeur Nette Comptable de 22,7 M€**. Le flux d'investissement 2018 s'est élevé à **1,3 M€**. Cet investissement représente 1549 logements sont détenus au travers des fonds dans lesquels Neuflyze Vie est investie ce qui représente une surface habitable de plus de 73000 m².

² La notation A assure le plus haut niveau de mise aux normes tant énergétique que de conformité face aux dernière évolutions réglementaires en matière de salubrité



C.4 L'investissement dans les projets d'Infrastructure Vertes

Neuflize Vie a investi depuis 2013 dans différents fonds de projets d'infrastructures en énergie renouvelable avec la société de gestion RGreen Invest (créée la même année). L'objectif des fonds RGreen Invest est de financer des projets de fermes éoliennes et de parcs solaires en France et en Europe. Neuflize Vie a régulièrement augmenté ses investissements avec RGreen Invest dans les fonds « InfraGreen » gérés par cette société.

Ce partenariat a permis :

- Une économie de **339 000 tonnes de CO²** depuis la date d'investissement (janvier 2013) par le fonds InfraGreen I
- Une économie de **71 000 tonnes de CO²** depuis la date d'investissement (mai 2015) par le fonds InfraGreen II

Lorsque tous les projets des deux fonds seront mis en exploitation, l'économie annuelle est estimée à 550 000 tonnes de CO², soit autant d'allers-retours Paris – New York en avion (1 tonne de CO² par passager) ou encore plus de 4 milliards de kilomètres parcourus en voiture citadine.

Jusqu'alors, 45% des investissements de ces fonds ont porté dans des projets dans l'énergie photovoltaïque, 47% dans l'énergie éolienne, 6% dans la biomasse et le biogaz et 2% dans la géothermie, le stockage et l'efficacité énergétique.

Parmi les projets dans lesquels la compagnie a investi au travers d'InfraGreen II :

- **Générale du Solaire** (France et Italie), dans l'énergie photovoltaïque, qui consiste pour 85% à refinancer des projets déjà mis en service (brownfield) et pour 15% à financer trois nouveaux projets (greenfield). Ces projets doivent permettre une économie annuelle de **15 663 tonnes de CO²** ;
- **Akuo**, pour le financement d'une partie des fonds propres du projet éolien Ogorje (42 MW) et doit permettre une économie annuelle de **37 635 tonnes de CO²** ;
- **LongWing**, avec le refinancement d'un parc éolien de 8 turbines de 3 MW et pour lequel une économie annuelle de **15 235 tonnes de CO²** est envisagée.

Enfin, RGreen Invest s'engage, au travers de sa **charte ESG** (Environnement, Social, Gouvernance), à :

- Participer au développement d'un système énergétique durable et responsable. L'obtention du **label TEEC** (Transition Energétique et Ecologique pour le Climat) et la signature des **PRI** (Principes pour l'Investissement Responsable) en sont la démonstration. De même, des mesures sont mises en place au quotidien auprès de l'ensemble des salariés pour réduire la consommation d'énergie (extinction de l'éclairage et des ordinateurs, recyclage, etc.) ;

- Encourager le dialogue, le respect et l’écoute dans ses relations avec ses partenaires et ses clients. RGreen Invest promeut des valeurs de confiance et d’entraide au sein de son équipe ;
- Privilégier la transparence dans son système de gouvernance, avec notamment la tenue de reporting réguliers.

Par ailleurs, la relation qui a été tissée dans le cadre de ce partenariat a permis aux équipes de Neuflyze Vie d’approfondir leurs connaissances sur la thématique des investissements en énergies renouvelables.

En juillet 2018, Neuflyze Vie a pris un engagement de 10 M€ dans le **fonds Infragreen II-2018**, fonds commun de titrisation investissant dans des obligations privées finançant des **infrastructures d’énergies renouvelables**, membre du label TEEC. A fin 2019, l’investissement appelé de Neuflyze Vie dans Infragreen II-2018 était de 6,9 M€.

A ce nouvel investissement s’ajoutent les appels de fonds dans Infragreen III pour 1 M€, dans Infragreen II pour 2,3 M€.

En M€	Valeur Nette Comptable au 31/12/2019	Flux d’investissement 2019
Infragreen I	0,66	0
Infragreen II	9,21	0
Infragreen II-2018-1	6,94	2,3
Infragreen III	6,49	1

Neuflyze Vie investit également dans d’autres fonds d’infrastructures avec des Asset Managers choisis pour leurs compétences d’investisseurs mais également pour leur implication forte dans l’aspect RSE de leur gestion.

C.5 Autres investissements en non coté

Investissement en Private Equity

L’investissement dans des fonds de Private Equity fait partie de la stratégie de placement de Neuflyze Vie. Cette activité intervient auprès des entreprises qui n’ont pas accès au marché et les aide à trouver des financements en offrant la possibilité à des investisseurs de rentrer dans leur capital.

Par ce biais, Neuflyze Vie a notamment investi dans des projets de type infrastructures, avec une composante en énergie renouvelable. Ces investissements permettent à de nombreux projets de voir le jour, et à des entreprises de petite taille en fort développement de s’équiper au mieux face aux enjeux climatiques et sociaux auxquels la société fait face. Cependant, cette classe d’actif ne constitue qu’un volet mineur dans l’activité de placement de Neuflyze Vie pour des raisons de risque et d’illiquidité.

Amélioration de l’empreinte carbone des investissements en immobilier

Dans le cadre de son mandat avec la société de gestion PERIAL, Neuflyze Vie a décidé d'investir dans de lourds travaux de rénovations sur une partie de son parc à des fins de mise aux normes énergétiques. Ils consisteront notamment à :

- Créer de nouvelles façades vitrées toute hauteur permettant un apport en luminosité supérieure, et donc une consommation électrique réduite ;
- Mettre en place une gestion électronique du bâtiment et mise aux dernières normes énergétiques ;
 - o Mise en place de détecteurs de mouvement / luminescence pour une optimisation des luminaires ;
 - o Mise en place de détecteurs thermiques afin d'optimiser la climatisation de l'immeuble.
- Réaménagement des espaces verts ;
- Mise aux normes des sous-sols.

Ce type de travaux à vocation à valoriser les biens immobiliers détenus par Neuflyze Vie tout en améliorant significativement la qualité environnementale des actifs.

Par ailleurs, ces travaux ont permis :

- une mise en conformité avec les normes PMR (100% du bâtiment est aujourd'hui accessible aux personnes à mobilité réduite) ;
- l'obtention de la certification BBC Rénovation ;
- l'obtention de la certification WiredScore.

Enfin, le site tout entier est alimenté en énergie 100% verte, garantie par Engie d'origine renouvelable. Les extérieurs ont également été repensés pour créer un jardin où la biodiversité occupe une place importante comme l'atteste la création d'un potager ainsi que la mise en place de ruches.

Neuflyze Vie attache une grande importance à la qualité des actifs immobiliers ciblés par les fonds d'investissements au travers desquels elle investit. En effet, les stratégies de mise aux normes énergétiques font parties des axes d'analyse qu'adopte la compagnie dans le cadre de sa sélection de fonds. En ce sens, Neuflyze Vie a déjà réalisé de nombreux investissements dans des fonds à stratégies dites « Value Added ». L'objectif de ces fonds est de réaliser des acquisitions d'actifs pour lesquels des travaux apporteront une valeur intrinsèque plus élevée de l'actif tout en améliorant les différentes variables énergétiques des bâtiments.

Investissement en dette non cotée

Neuflyze Vie investit au travers de fonds d'investissement dans des PME-ETI sous format dette. Ces fonds ont vocation à permettre à des entreprises de petites et/ou moyennes capitalisations (de 100 Millions à 1 Milliard d'euros de chiffre d'affaires en moyenne) d'accéder au marché de la dette.

Les investissements de Neuflyze Vie sont répartis sur de nombreux secteurs d'activité dont la sélection est confiée aux gérants des fonds. Compte tenu de la taille de ces entreprises, il est encore difficile d'obtenir un jeu de données suffisamment riche et fiable pour en faire une analyse approfondie.

Conclusion

L'accord de Paris sur le climat, repris par l'article 173 de la loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte, constitue un acte fondateur de la lutte contre les dérèglements climatiques mais aussi pour la promotion d'une économie plus efficace et respectueuse de notre environnement.

Les moyens mis à disposition des institutions financières, dont fait partie Neuflyze Vie, sont en train de se développer. Ils donnent à chacun des acteurs la capacité d'atteindre des comportements plus responsables qui peuvent être déclinés dans leurs stratégies d'investissement.

Cependant, ces moyens sont encore limités et il reste difficile de définir avec exactitude les mécaniques à adopter, celles qui feront la réussite de l'accord sur le climat.

Le processus de transition énergétique ne se limite pas à inciter les agents économiques à s'orienter vers des investissements de production d'énergies plus vertes. Il constitue aussi l'opportunité d'une prise de conscience de tous les acteurs ayant comme volonté :

- d'aller vers des solutions avec une consommation d'énergie raisonnée ;
- d'offrir de la croissance par des actes responsables ;
- de réinventer les modes de travaux, de transports, de communications et de vie.

L'objectif de hausse de 2°C d'ici 2050 est une cible dont le dépassement n'est pas envisageable, tant pour Neuflyze Vie, que pour l'ensemble des institutions affectées par la ratification du texte sur le climat. Les impacts significatifs sur le climat, et toutes les répercussions sociodémographiques qui en suivraient, apparaissent comme inacceptables.

C'est dans cette démarche que Neuflyze Vie s'inscrit de façon continue:

- en investissant dans des projets d'énergies renouvelables
- en rénovant ses actifs immobiliers
- en investissant dans de nouveaux actifs de haute qualité énergétique
- en continuant d'offrir des capacités de financement à des entreprises qui adoptent des démarches socialement responsables
- en offrant toujours à ses clients le choix des investissements qui feront l'avenir des générations futures.